

Q. M. Huestis n'est-il pas sous-ingénieur de district?—R. Oui, pour quelque temps, du moins. Ils avaient un certain district à parcourir. Ils en ont pris chacun une partie. C'est tout ce dont je me rappelle.

Q. Mais, M. Lumsden, permettez-moi de le dire, je croyais qu'en votre qualité d'ingénieur en chef vous sauriez, vous vous en rappelleriez. Ne connaissez-vous pas les devoirs de vos subordonnés?—R. Je crois que leurs devoirs—je me rappelle que le sous-ingénieur du district "B" leur avait assigné une certaine partie de son district à surveiller. Je crois que c'est exact.

*Par le Président :*

Q. Voulez-vous me permettre de poser une question, M. Smith? Vous dites dans votre lettre du 26 juin 1909: "Référant à une lettre d'hier où je disais que j'avais perdu confiance dans le personnel des ingénieurs, je désire vous dire que cela ne s'applique pas à tout le personnel mais à une partie seulement?—R. Oui.

Q. Bien, il semble maintenant, et vous avez sans doute vos raisons pour dire qu'il y a une partie des ingénieurs en qui vous n'aviez pas perdu confiance, mais vous n'avez pas l'air d'en être bien certain. Vous semblez vouloir dire maintenant que vous aviez perdu confiance dans le personnel en général, dans presque tous ceux employés à ces travaux?—R. Employés aux travaux mentionnés.

Q. Quels sont ceux en qui vous n'aviez pas perdu confiance?—R. Ceux qui n'étaient pas sur ces travaux.

Q. Qui n'étaient pas sur ces travaux?—R. Oui.

Q. Dans les districts "F" et "B"?—R. Oui.

*Par M. Macdonald :*

Q. Alors cela ne s'appliquait qu'à certaines personnes qui se trouvaient sur certaines divisions?—R. Sur les divisions que j'avais parcourues. Je n'avais pas vu les autres, et j'ignorais dans quel état elles se trouvaient.

*Par M. Smith :*

Q. En votre qualité d'ingénieur en chef, M. Lumsden, n'était-il pas votre devoir de vous assurer de la localité où on travaillait, qui était l'ingénieur ou le sous-ingénieur de district en charge de certaine partie des travaux. Est-ce que cela n'était pas sous votre contrôle?—R. Autant que je puis me rappeler, je n'ai pas fait de division de l'ouvrage à faire par les sous-ingénieurs de district. Je veux dire que deux ingénieurs de districts s'entendaient entre eux, chacun prenant la surveillance d'une section.

Q. Bien, vous dites autant que vous pouvez vous rappeler?—R. C'est autant que je puis me rappeler.

Q. Même pour un travail aussi considérable que celui-là, M. Lumsden, vous ne pouvez pas vous rappeler si vous l'avez fait?—R. Je ne me rappelle pas avoir donné des instructions au sujet de la division de ce district entre les sous-ingénieurs. J'ai laissé cela à la discrétion de l'ingénieur de district.

Q. Et il s'en suit que vous vous trouvez dans l'impossibilité de dire au comité quelle était l'étendue des travaux sous la direction de M. Huestis et ce qui ne l'était pas?—R. Bien, je sais—je suis sous l'impression que M. Hervey était sur les travaux avant M. Huestis, mais je ne puis vous dire exactement si M. Hervey—oh, je crois que M. Hervey était ingénieur de division.

Q. Ingénieur de division; ce n'est pas ce qu'on peut exactement appeler un subordonné?—R. Non.

Q. Il occupait une position importante?—R. Oui.

Q. Il avait sous ses ordres—je veux dire le sous-ingénieur de district—l'ingénieur de division et aussi l'ingénieur local?—R. Oui.

M. LUMSDEN.